

Froideville Tir Sportif 37e TIR DU JORAT - 2024 <https://www.froidevilletirsportif.ch>

Jeudi 27 juin 16h - 19h30, Mercredi 3 juillet 16h - 19h30, jeudi 4 juillet 15h00 - 19h30, vendredi 5 juillet 15h00 - 19h30, samedi 6 juillet 09h00 - 11h30 et 13h30 - 15h30

Nous pensons venir tirer le :

A partir de :

Société :

Nom du groupe :

N° postal : Localité :

Compte de chèques postaux :

Compte bancaire (IBAN) :

CCP de la banque :

Détenteur du compte :

Chef de groupe :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° postal : Localité :

Tél. fixe : Mobile :

Inscription à : Olivier BRÜTSCH, Chemin du Verger 4, 1053 Bretigny-sur-Morrens, Mobile : 078 621 33 75, E-mail : tirdujorat@froidevilletirsportif.ch

Groupe A

No	Licence No (Obligatoire)	Nom & Prénom	Année complète	Domicile	FS AL 90 MQ 57-02 57-03	SV V E U21 U17	EXERCICE CHF 5.- 5cps A10	GRUPE CHF 19.- 8cps A10 4cpc + 4cs	JORAT Répart. CHF 19.- 6cpc A10	FROIDEVILLE CHF 19.- 5cpc A100	Livret CHF 6.-	Total CHF	Payé par la Société CHF	Payé par le tireur CHF
1								CHF 19,00			CHF 6,00			
2								CHF 19,00			CHF 6,00			
3								CHF 19,00			CHF 6,00			
4								CHF 19,00			CHF 6,00			

Inscription groupe : Cat. A CHF 30.- (groupe valable dès 3 tireurs, toutes les armes)

Tireurs individuels

No	Licence No (Obligatoire)	Nom & Prénom	Année complète	Domicile	FS AL 90 MQ 57-02 57-03	SV V E U21 U17	EXERCICE CHF 5.- 5cps A10	GRUPE CHF 19.- 8cps A10 4cpc + 4cs	JORAT Répart. CHF 19.- 6cpc A10	FROIDEVILLE CHF 19.- 5cpc A100	Livret CHF 6.-	Total CHF	Payé par la Société CHF	Payé par le tireur CHF
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			

Montant payé à l'avance : payé sur place : par : Total feuille :

Froideville Tir Sportif : Banque Raiffeisen du Gros de Vaud, 1040 Echallens - CCP 10-4733-5 - IBAN CH82 8080 8003 5873 7630 3

Merci de noter vos coordonnées bancaire ou postale ou de joindre un bulletin de versement pour le paiement des répartitions à qui de droit !!

Froideville Tir Sportif 37e TIR DU JORAT - 2024 <https://www.froidevilletirsportif.ch>

Jeudi 27 juin 16h - 19h30, Mercredi 3 juillet 16h - 19h30, jeudi 4 juillet 15h00 - 19h30, vendredi 5 juillet 15h00 - 19h30, samedi 6 juillet 09h00 - 11h30 et 13h30 - 15h30

Nous pensons venir tirer le :

A partir de :

Société :

Nom du groupe :

N° postal : Localité :

Compte de chèques postaux :

Compte bancaire (IBAN) :

CCP de la banque :

Détenteur du compte :

Chef de groupe :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° postal : Localité :

Tél. fixe : Mobile :

Inscription à : Olivier BRÜTSCH, Chemin du Verger 4, 1053 Bretigny-sur-Morrens, Mobile : 078 621 33 75, E-mail : tirdujorat@froidevilletirsportif.ch

Groupe D/E

No	Licence No (Obligatoire)	Nom & Prénom	Année complète	Domicile	90 MQ 57-02 57-03	SV V E U21 U17	EXERCICE CHF 5.- 5cps A10	GRUPE CHF 19.- 8cps A10 4cpc + 4cs	JORAT Répart. CHF 19.- 6cpc A10	FROIDEVILLE CHF 19.- 5cpc A100	Livret CHF 6.-	Total CHF	Payé par la Société CHF	Payé par le tireur CHF
1								CHF 19,00			CHF 6,00			
2								CHF 19,00			CHF 6,00			
3								CHF 19,00			CHF 6,00			
4								CHF 19,00			CHF 6,00			
5								CHF 19,00			CHF 6,00			
6								CHF 19,00			CHF 6,00			

Inscription groupe : Cat. D/E CHF 40.- (groupe valable dès 5 tireurs, toutes les armes d'ordonnance)

Tireurs individuels

No	Licence No (Obligatoire)	Nom & Prénom	Année complète	Domicile	FS AL 90 MQ 57-02 57-03	SV V E U21 U17	EXERCICE CHF 5.- 5cps A10	GRUPE CHF 19.- 8cps A10 4cpc + 4cs	JORAT Répart. CHF 19.- 6cpc A10	FROIDEVILLE CHF 19.- 5cpc A100	Livret CHF 6.-	Total CHF	Payé par la Société CHF	Payé par le tireur CHF
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			
								CHF 19,00			CHF 6,00			

Montant payé à l'avance : payé sur place : par: Total feuille :

Froideville Tir Sportif : Banque Raiffeisen du Gros de Vaud, 1040 Echallens - CCP 10-4733-5 - IBAN CH82 8080 8003 5873 7630 3

Merci de noter vos coordonnées bancaire ou postale ou de joindre un bulletin de versement pour le paiement des répartitions à qui de droit !!